

.CONCH'INFOS.

OCTOBRE 2025, Numéro 77



CONCHES
SUR GONDOIRE

Mairie de Conches sur Gondoire

6 place de l'Église (77600)

Tél. : 01 64 02 26 17

accueil@conches-sur-gondaire.fr

Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
Samedi de 9h à 12h.

www.conches-sur-gondaire.fr

Astreinte technique : 06 56 70 43 34

Police pluricommunale : 01 64 02 47 47

police.municipale@lagny-sur-marne.fr



Directrice de la publication : Martine DAGUERRE / Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE, Hugo ROCH

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Vérifiez votre inscription électorale et votre bureau de vote

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez faire la démarche en ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



ou passer à l'accueil de la Mairie, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, pour remplir l'imprimé CERFA 12669-02. (Avant le sixième mercredi précédant les élections).



Samedi 11 octobre à 10 h en Mairie : remise de bons-cadeaux aux nouveaux diplômés, remise des diplômes aux médaillés du travail, distribution de coffret de plantation (pour plus de détails, voir Conch'Infos n°76 de septembre).

Nuit du 25 au 26 octobre : passage à l'heure d'hiver, vous devrez reculer vos pendules d'une heure.



VENDREDI 31 OCTOBRE DE 18 A 20 H A L'ESPACE BOITEL : SOIRÉE HALLOWEEN

(voir flyer joint)

Inscriptions par mail à marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr ou 01 64 02 26 17.



LE PROJET DE LA FERME DU LAURENÇON REMIS A PLAT

Pour redynamiser la Ferme du Laurençon, un projet de démolition-reconstruction avait été étudié. Autour d'une placette, des constructions de style briard en R+1+combles auraient pu totaliser 470 m² de commerces et services et une trentaine de logements.

Après concertation (réunion sur site avec les riverains, permanences d'élus, examen par le Conseil consultatif citoyen), **ce projet n'a pas été retenu**. Il faut désormais revoir les possibilités de réaménagement du site pour revitaliser ce pôle tout en maintenant une ambiance villageoise. Il faut aussi tenir compte de la conjoncture économique générale, de la fermeture du dernier cabinet médical et de l'intention récemment exprimée par notre pharmacien de cesser son activité sur Conches.

Les permanences du 8 novembre et du 13 décembre initialement prévues sur le site de la Ferme auront lieu en mairie (de 10h à 12h)

PETIT RAPPEL A PROPOS DE L'ANTENNE DE TV COLLECTIVE DU LAURENÇON



Par courrier début janvier 2025, nous avons avisé tous les habitants du quartier du Laurençon de la désactivation de l'antenne hertzienne au 31 décembre. En effet depuis l'arrivée de la fibre en 2023, ce service n'a plus lieu d'être.



HORAIRES ET MODULATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'heure d'extinction de l'éclairage public va être repoussée **de 23h à minuit**.



Merci à la Région Ile-de-France et à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour avoir subventionné le passage de l'éclairage public en LED dans les rues de la Jonchère, du Châtelet et du Clos Sainte Jeanne. L'ensemble de la commune sera équipé en LED d'ici la fin 2028. Ce qui génèrera des économies d'énergie et permettra de moduler l'éclairage : 80 % de l'intensité des lampadaires à partir du début de l'éclairage (variable selon les saisons) jusqu'à 20 h. De 20 h 00 à 22 h 00 : 60 %. De 22 h 00 à l'heure d'extinction complète : 40 %.

DE L'ÉCOLE GUSTAVE RIBAUD A L'ÉCOLE DU VAL GUERMANTES



L'école Gustave Ribaud ayant fermé ses portes, le matériel été mis à disposition de l'école intercommunale du Val Guermantes (tables,

chaises, bureaux, fournitures, cahiers, tableaux, livrets scolaires etc).

DÉMARCHAGE POUR LES ÉTRENNES



Le SIETREM vous rappelle que le démarchage pour les étrennes (vente de calendriers...) par des personnes qui prétendent appartenir à un service de propreté ou de collecte est une initiative strictement personnelle, non encadrée par le syndicat.

Cette démarche n'est ni règlementaire, ni contractuelle. Cette pratique relève d'une coutume qui dépend du libre arbitre de chacun.

Cette règle a été rappelée par le SIETREM à ses prestataires de collecte.

⚠ Attention néanmoins aux faux démarcheurs et aux vols par ruse qui sont signalés chaque année. En cas de démarchage malveillant ou insistant, nous vous invitons à alerter les services de police.

INACCEPTABLE VANDALISME !

Détruire, dégrader ou détériorer volontairement des bâtiments communaux constitue un acte de vandalisme, sévèrement puni par la loi. C'est ce qu'il s'est passé récemment dans une partie de l'ancienne école Gustave Ribaud. Des témoignages ont été recueillis, une plainte a été déposée, une enquête est en cours.



LOGEMENTS AIRBNB ET CHAMBRES D'HÔTES, LE SAVIEZ-VOUS ?



Il est désormais obligatoire d'enregistrer son logement loué en locations courtes durées, à la Mairie.

A l'issue de la déclaration, un numéro d'enregistrement est délivré : sans ce numéro, l'annonce de location ne pourra être mise en ligne sur la plateforme mettant en relation hôtes et voyageurs.

La démarche est entièrement gratuite. La Mairie vous remettra l'imprimé CERFA à remplir.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS A VENIR EN NOVEMBRE-DECEMBRE

- 11 novembre matin : commémoration de l'armistice de du 11 novembre 1918, fin de la première guerre mondiale (hommage à tous les morts pour la France).
- Jeudi 11 décembre à 19h : Réunion du Conseil municipal.
- Samedi 13 décembre de 9 à 12 h : Distribution des colis de Noël aux seniors.
- Dimanche 14 décembre à 15 h : Spectacle de Noël des enfants, suivi par un atelier créatif.

TRAVAUX A LA GRANGE

Les travaux de rénovation de la Grange vont commencer fin octobre. L'accès au chantier sera fermé au public des deux côtés (rue du Fort du Bois et avenue Marcel Proust). Le portillon du cimetière côté Grange sera également fermé. Des circulations de véhicules sont à prévoir aux abords du chantier, néanmoins ils n'emprunteront pas la portion de l'avenue Marcel Proust devant l'école aux horaires d'entrée et de sortie des classes.



CAMPAGNE D'ÉLAGAGE AUTOMNE/HIVER 2025-2026



Les rues et sentes concernées par de l'élagage et/ou abattage pour l'automne/hiver 2025/2026 sont : rue du Moulin Bourcier, allée Alphonse Daudet, sente Rosa Parks, et sente Suzanne Noël.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Mercredi 17 septembre, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont visité l'Assemblée Nationale. Nous remercions Monsieur le Député Arnaud Bonnet et ses collaborateurs Amina, Adrien et Elisabeth pour leur accueil.



La collecte de jouets organisée par le Conseil Municipal des Jeunes au profit des Restos du Cœur a remporté du succès.

Un grand merci aux donateurs pour leur générosité et aux enfants du CMJ pour leur investissement.

MARA-TRAIL DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Une belle course, dans la joie et la bonne humeur, et sous un ciel bleu ! Merci à nos volontaires !

[#maratrailmarneetgondaire](https://www.instagram.com/maratrailmarneetgondaire)



ÉTAT CIVIL



Bienvenue à :

- Maxime GUEROT né le 25 août 2025

Nous n'avons pas reçu d'expression de l'opposition ce mois-ci.